


CAP SUD 21



PROVINCE SUD

- ▶ LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE DE LA PROVINCE SUD
- ▶ UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'ADMINISTRATION PROVINCIALE

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



TRANSVERSALITÉ

EFFICACITÉ

LISIBILITÉ...

**...POUR UN
SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITÉ.**

CAP SUD 21, UNE RÉFLEXION COMMUNE
MENÉE ENTRE LES ÉLUS,
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ET LES DIRECTIONS PROVINCIALES.

► CAP SUD 21, QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES

UNE FEUILLE DE ROUTE CLAIRE ET PARTAGÉE PAR TOUS

- Des orientations stratégiques fixées par l'exécutif,
- Un plan opérationnel mis en œuvre par l'administration.

DES OUTILS DE GOUVERNANCE RENFORCÉS

- Une bonne coordination exécutif / cabinet / secrétariat général / administration,
- Un plan d'excellence qui engage l'administration,
- Un plan de maîtrise budgétaire,
- Des indicateurs d'aide à la décision / objectifs fixés,
- Des outils de suivi et d'évaluation renforcés.

UNE ORGANISATION ADAPTÉE AUX ENJEUX PROVINCIAUX

- Une organisation en pôles de compétences fonctionnel et opérationnel,
- Une coordination transversale renforcée.

► CAP SUD 21, SON OBJECTIF

L'OBJECTIF DU PLAN EST DE DONNER DU " SENS POLITIQUE " À L'ACTION DE CHAQUE ACTEUR PUBLIC ET DE S'ASSURER :

- que les objectifs collectifs et individuels portés s'inscrivent bien dans une démarche globale de développement de la collectivité,
- que chacun ait connaissance des orientations stratégiques fixées par l'exécutif,
- que chacun puisse mesurer comment ses propres actions concourent à la réalisation de ces orientations,
- que chacun puisse disposer d'une vision transversale de l'action publique.

► CAP SUD 21, POUR QUI ?

POUR LES ADMINISTRÉS DE LA PROVINCE SUD

- Répondre au mieux aux attentes de la population et améliorer le cadre de vie des administrés,
- Informer des actions menées par la Province et clarifier les compétences provinciales,
- Informer les administrés sur la qualité et l'avancée du travail réalisé par la Province,
- Comprendre la répartition de l'aide publique (où la Province injecte de l'argent).

POUR L'EXÉCUTIF DE LA PROVINCE SUD

- Assurer le pilotage des politiques publiques,
- Évaluer les politiques publiques en s'assurant que les interventions et les aides mises en place sont pertinentes.

POUR LES AGENTS DE LA PROVINCE SUD

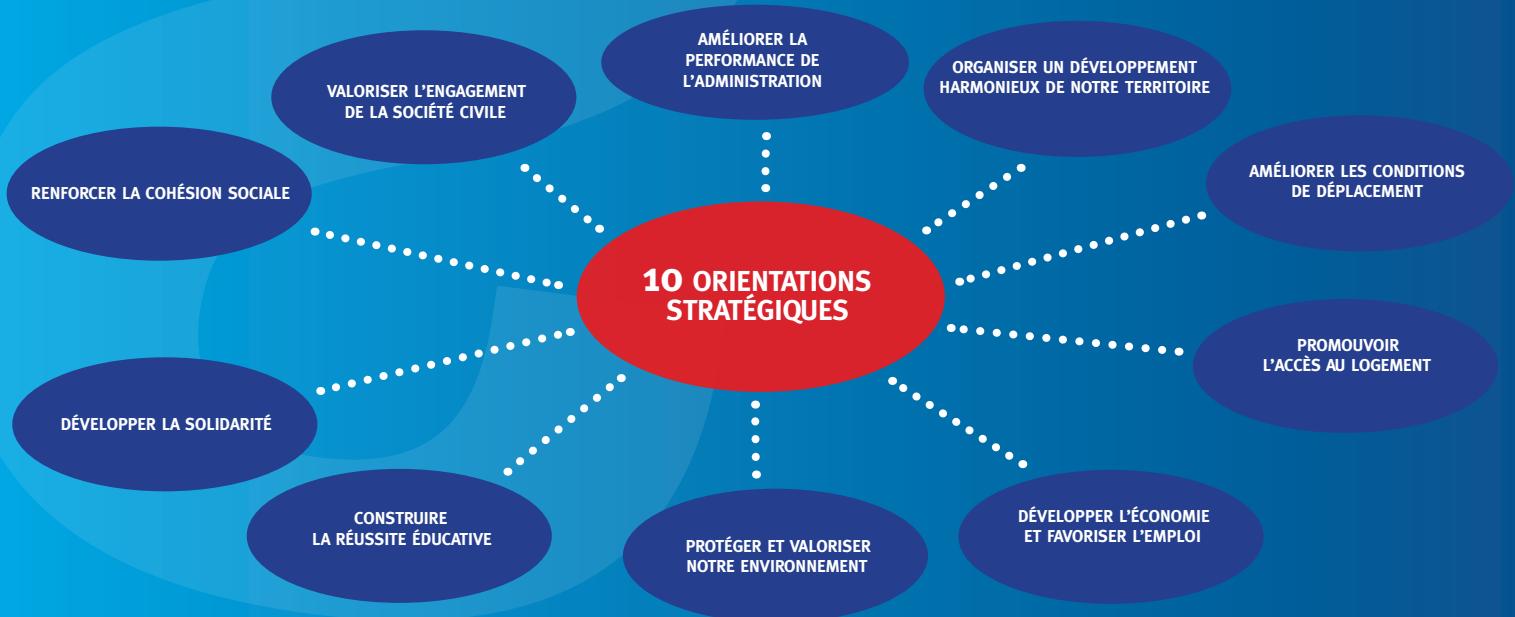
- Comprendre le sens de leurs actions dans la stratégie globale suivie par la Province,
- Améliorer la cohésion de l'ensemble des agents et partager une vision commune du développement,
- Mesurer l'efficacité et le suivi des objectifs provinciaux.

► CAP SUD 21, DE LA STRATÉGIE À L'OPÉRATIONNEL

13 ORIENTATIONS POLITIQUES QUI FIXENT LE « CAP » À SUIVRE, ELLES MÊMES DÉCLINÉES EN **10 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES** DESTINÉES À ÉLABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT TRANSVERSAL ET PLURIANNUEL SUR NOTRE TERRITOIRE

13 ORIENTATIONS POLITIQUES

- **Etre rassurés :**
lutter contre la délinquance et l'insécurité,
- **Faire évoluer le service public :**
moderniser la fonction publique pour un meilleur service public,
- **Moraliser la vie politique :**
lutter contre le gaspillage des fonds publics,
- **Prosperer et partager :**
dynamiser l'économie et pérenniser son développement pour créer des emplois et améliorer le pouvoir d'achat,
- **Imaginer une nouvelle ruralité :**
retrouver nos racines et redynamiser notre agriculture,
- **Etre conscient de l'urgence écologique :**
une écologie solidaire pour une Nouvelle-Calédonie exemplaire,
- **Réussir sa vie :**
pour une école de la réussite et une formation tout au long de la vie,
- **Etre solidaires :**
retraite, logement, santé, ne laisser personne sur le bord du chemin,
- **Accompagner les jeunes :**
pour que chaque jeune Calédonien puisse trouver sa place dans la société,
- **Favoriser les compétences locales :**
promouvoir de manière intelligente l'emploi local,
- **Se dépasser :**
le sport, une passion partagée, une pratique populaire, une ambition d'excellence,
- **Faciliter l'accès à la culture :**
renforcer le lien entre identité océanienne et culture française,
- **Avoir au moins le choix :**
donner aux femmes la possibilité de faire un vrai choix de vie.



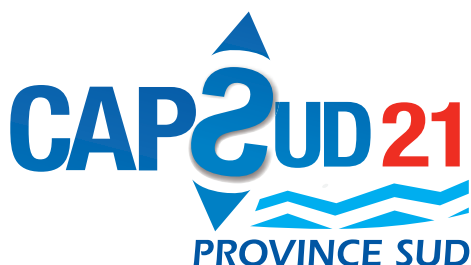
CES 10 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SONT TRADUITES EN ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES ET OBJECTIFS DÉCLINÉS DANS DES PLANS D' ACTIONS DES DIRECTIONS PROVINCIALES.

► UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

C'est une administration qui doit porter le projet politique de son exécutif et le mettre en œuvre sur le terrain

C'est aussi :

- Une administration résolument tournée vers les attentes de la population
- Une administration innovante et imaginative
- Une administration efficiente dans l'instruction de ses dossiers.



AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Tous les administrés de la province Sud doivent pouvoir bénéficier d'un accès aux services publics provinciaux. Les démarches administratives doivent leur être facilitées notamment par le développement de l'e-administration et des procédures simplifiées et dématérialisées. L'accueil physique doit également être renforcé et adapté aux besoins et à la spécificité de certains publics (jeunes, personnes en difficultés sociales, administrés éloignés des centres urbains, ...). La province Sud va ainsi se doter de pôles d'accueil spécialisés plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des administrés.

OPTIMISER LES RESSOURCES DE LA COLLECTIVITÉ

La province Sud continuera sa démarche de modernisation de son administration pour une meilleure efficacité de ses services à un meilleur coût pour l'usager. La commande publique sera réorganisée pour renforcer la sécurité juridique des services provinciaux et les systèmes d'informations seront développés pour doter la collectivité d'outils d'aide à la décision plus efficaces. La gestion des ressources humaines sera optimisée en veillant à offrir un véritable projet de formation aux agents de la province Sud et en améliorant leurs conditions de travail. La gestion des fonds publics sera améliorée notamment par l'adoption d'une nouvelle nomenclature comptable, la mise en place d'une base patrimoniale et une meilleure définition des programmes pluriannuels d'engagements et d'investissements.

RENFORCER LA GOUVERNANCE DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

L'aide à la décision des élus et des cadres de la collectivité sera améliorée par le développement des moyens dédiés au contrôle de gestion et à l'évaluation des politiques publiques ainsi que par la création d'un observatoire du territoire en province Sud chargé d'éclairer les décideurs sur les tendances socio-économiques des territoires de la collectivité.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION

RENFORCER LA GOUVERNANCE DE NOS POLITIQUES PUBLIQUES

OPTIMISER LES RESSOURCES DE LA COLLECTIVITÉ

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

DÉVELOPPER LES OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION ET À L'ÉVALUATION

ADAPTER L'ORGANISATION AUX ENJEUX PROVINCIAUX

ASSURER LA SÉCURITÉ JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE

RATIONALISER L'UTILISATION DES DENIERS PUBLICS

DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION

OPTIMISER LES RESSOURCES HUMAINES

AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS

AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES DEMANDES

AMÉLIORER L'INFORMATION AUPRÈS DE LA POPULATION

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE CONTRÔLE DE GESTION ET UNE ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
- ADOPTER UN PLAN DE MAÎTRISE DE LA DÉPENSE PUBLIQUE (MASSE SALARIALE, FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION ET INTERVENTIONS)
- ORGANISER UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ THÉMATIQUE ET L'ACCUEIL NUMÉRIQUE (ADMINISTRATIF, ÉCONOMIQUE, VIE SOCIALE ET TECHNIQUE)
- S'ENGAGER À RÉDUIRE LE DÉLAI DE NOS INTERVENTIONS

CAP SUD 21, le Cap à suivre !

ORGANISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOTRE TERRITOIRE

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

ASSURER LA COHÉRENCE DE L'ACTION SUR LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE

Les administrés de la province Sud doivent avoir accès aux mêmes services, quel que soit leur lieu de résidence. La province Sud s'engage donc à accompagner et à encourager le développement des services à la population et à favoriser le désenclavement numérique ou le développement des réseaux d'électricité, de téléphonie ou d'eau en relation avec ses partenaires, dans le but d'améliorer la qualité de vie des populations les plus isolées.

La province Sud se dotera d'un Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire (SPAT) qui guidera ses décisions d'aménagement et d'investissement. Ce schéma sera aussi la traduction de la stratégie foncière de la collectivité et permettra un diagnostic précis de chaque territoire pour déterminer son potentiel de développement économique et les secteurs à soutenir.

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Le développement harmonieux du territoire de la province Sud nécessitera un renforcement de la coopération avec ses partenaires institutionnels. La province Sud réaffirme son engagement aux côtés des communes et sa participation au développement de leurs projets dans le cadre de plans quinquennaux.

ORGANISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOTRE TERRITOIRE

RENFORCER LA COOPÉRATION
AVEC NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

ASSURER LA COHÉRENCE DE L'ACTION SUR LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE
INTER-COLLECTIVITÉS

RÉAFFIRMER
UN ACCOMPAGNEMENT
ÉQUILIBRÉ DES COMMUNES

DÉTERMINER
LES BESOINS
ET LES POTENTIALITÉS
DES TERRITOIRES

DÉFINIR LES NIVEAUX
DE SERVICES
ET D'ÉQUIPEMENTS
À DÉVELOPPER

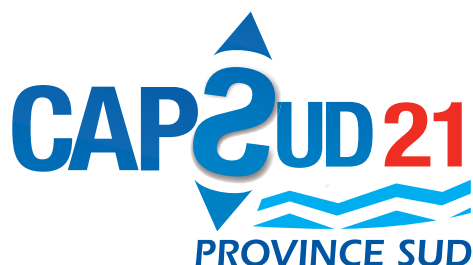
ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'OFFRE DE SERVICES
À LA POPULATION

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- RÉÉQUILIBRER LES PARTENARIATS ENTRE COLLECTIVITÉS
(PLAN QUINQUENNAL AVEC LES COMMUNES, DÉVELOPPER DES SYNERGIES INTER-COLLECTIVITÉS : CENTRE DE TRI...)
- ELABORER LE SCHÉMA PROVINCIAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SPAT)
(PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES, STRATÉGIE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE...)
- PLAN DE VALORISATION DU LITTORAL
(ACCÈS AU PUBLIC, AMÉNAGEMENT, PROTECTION...)
- SOUTIEN DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
(IMMOBILIER D'ENTREPRISES, POINT DE VENTE HYDROCARBURES, CPUC-CPAC*...)

*Commission Permanente d'Urbanisme Commercial et Commission Permanente d'Aménagement Commercial

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION

L'amélioration des conditions de circulation passe par la réduction des temps de parcours, le renforcement des conditions de sécurité routière et l'amélioration de la qualité du réseau routier. La province Sud développera un programme ambitieux d'investissement en matière de voirie et d'infrastructures routières. La mise en place d'un dispositif de transport en commun en site propre (TSCP) permettra un service de bus de haute qualité et efficace qui empruntera un itinéraire réservé afin de ne pas subir les aléas de la circulation. La province Sud poursuivra les réflexions engagées avec ses partenaires dans le cadre du Plan de Déplacement de l'Agglomération de Nouméa (PDAN).

DIVERSIFIER LES MODES DE TRANSPORTS ET DÉVELOPPER L'INTER-MODALITÉ

L'amélioration des conditions de déplacement passe aussi par le développement de modes de circulation alternatifs au « tout automobile ». La province Sud poursuit ainsi ses réflexions pour se doter à terme d'un réseau de transport en commun efficace permettant l'utilisation de bus mais également de navettes maritimes, ou encore la possibilité de circuler à pied ou à vélo dans des conditions de sécurité améliorées.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT

DIVERSIFIER LES MODES DE TRANSPORTS
ET DÉVELOPPER L'INTER-MODALITÉ

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION

FAVORISER
LES MODES DOUX
DE DÉPLACEMENT

FAVORISER
LES TRANSPORTS EN COMMUN

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DU RÉSEAU ROUTIER

RÉDUIRE
LES TEMPS DE PARCOURS

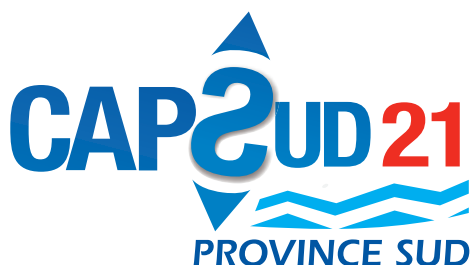
RENFORCER
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- RÉORGANISER LE TRANSPORT EN COMMUN ET LE DIVERSIFIER
(PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'AGGLOMÉRATION, METTRE EN PLACE LE TCSP*, SMTU**, DÉVELOPPER LES LIAISONS PAR VOIE MARITIME, PISTES CYCLABLES, PARKING RELAIS...)
- PROGRAMME PROVINCIAL D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION
(ÉCHANGEUR KOWÉKARA, MÉDIANE DUCOS, DE BÉCHADE...)
- PROGRAMME PROVINCIAL D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
(RÉORGANISER LE RÉSEAU PROVINCIAL, PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ET DES OUVRAGES, PLAN DE SÉCURISATION DU RÉSEAU...)

*Transport en Commun en Site Propre - **Syndicat Mixte des Transports Urbains

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



PROMOUVOIR L'ACCÈS AU LOGEMENT

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

ADAPTER LA PRODUCTION DE LOGEMENTS AIDÉS

Le logement social reste une priorité pour la province Sud en veillant toutefois à garantir la qualité des logements produits afin notamment d'adapter les réalisations au mode de vie océanien et d'améliorer la qualité des constructions qui doivent être accompagnées des équipements sociaux nécessaires à une meilleure qualité de vie.

ELABORER UNE VISION DE L'HABITAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Un Schéma Directeur Provincial de l'Habitat devrait permettre de rationaliser le développement des zones d'habitats afin d'éviter les phénomènes de surconcentration tout comme les zones de paupérisation.

FAVORISER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'accession à la propriété, notamment pour les classes moyennes, sera soutenue par l'intermédiaire de nouveaux outils de financement ou par la signature d'une charte d'objectifs d'accession à la propriété avec les bailleurs sociaux.

TRAITER L'HABITAT INSALUBRE ET SPONTANÉ

La province Sud redoublera d'effort pour résorber l'habitat insalubre grâce à un programme de réhabilitation du bâti privé et de restructuration de l'habitat spontané.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

PROMOUVOIR L'ACCÈS AU LOGEMENT



QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- METTRE EN PLACE LA NOUVELLE STRATÉGIE DU LOGEMENT AIDÉ (DE NOUVEAUX OUTILS COMPLÉTANT LE DISPOSITIF LOCATIF CLASSIQUE)
- APPORTER UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE À L'ACCESSION POUR LES CLASSES MOYENNES
- PLAN DE RESTRUCTURATION DE L'HABITAT SPONTANÉ (HUMANISER LES CONDITIONS DE VIE, SE RÉAPPROPRIER LES TERRITOIRES SQUATTÉS...)
- ADAPTER L'HABITAT AU MODE DE VIE OCÉANEN
- RÉHABILITER LES LOGEMENTS DANS LE PARC PRIVÉ (RHI* : OPAL**, CITÉ N'GÉA...)

*Résorption d'Habitat Insalubre - **Office pour l'Amélioration du Logement

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET FAVORISER L'EMPLOI

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE

La province Sud soutiendra l'ensemble des filières économiques qu'elles relèvent du secteur général ou du secteur rural. Concernant ce dernier, l'effort de la collectivité portera sur le soutien à la diversification par le développement de nouvelles filières aquacoles mais aussi sylvicoles. La filière bovine comme les autres filières agricoles existantes nécessitent d'être redynamisées par une réorganisation des marchés et un développement des aides techniques aux acteurs pour améliorer la qualité de leur production et leur revenu.

Le secteur du tourisme sera soutenu en encourageant les initiatives de structuration des productions touristiques et de formation des acteurs. La province Sud souhaite voir l'économie calédonienne se diversifier pour mieux répondre aux besoins des Calédoniens. Elle engagera ainsi des études économiques sur le développement de nouvelles filières dans les secteurs agroalimentaires, des énergies renouvelables, des services et de la maintenance aux entreprises, et des services à la personne.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La province Sud entend bien créer les conditions propices au développement des entreprises de son territoire géographique en poursuivant ses efforts d'accompagnement financiers et techniques, en encourageant l'innovation, en augmentant l'offre immobilière d'entreprises, en développant les couveuses et les pépinières et en encourageant les démarches de valorisation de la production locale par la qualité.

FAVORISER L'EMPLOI

La province Sud soutiendra les entreprises créatrices d'emploi comme celles en difficulté afin de maintenir leurs effectifs. Les dispositifs existants d'aide à l'insertion par l'emploi seront maintenus et développés.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE ET FAVORISER L'EMPLOI

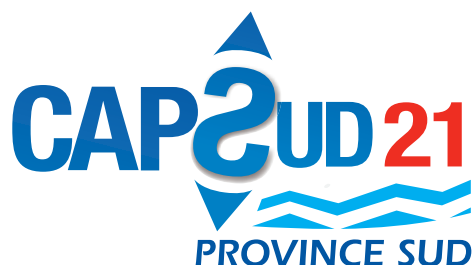


QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- REVOIR NOS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES
(NOUVEAUX CODES DES INVESTISSEMENTS, STRUCTURER LES FILIÈRES : COOPÉRATIVES AGRICOLES, GRAPPES D'ENTREPRISES..., SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ : LABELS DE PRODUCTION OU DE SERVICES, CLASSEMENT HÔTELIER, CERTIFICATION D'ENTREPRISES...)
- ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES FILIÈRES ET DE L'INNOVATION
(PROGRAMME DE DIVERSIFICATION AQUACOLE, OPÉRATEUR FORESTIER, TECHNOPOLE, COUVEUSES D'ENTREPRISES INNOVANTES...)
- SOUTENIR L'EMPLOI ET NOTAMMENT L'INSERTION DES JEUNES
(ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE, AIDE À LA CRÉATION DU 1^{ER} EMPLOI POUR LES TPE*, PLATEFORME DES VOCATIONS, INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DU TOURISME...)

*Très Petites Entreprises

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



PROTÉGER ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Réduire notre empreinte écologique passe en premier lieu par la définition d'une politique volontariste de traitement et de valorisation des déchets en favorisant la mise en place des filières de valorisation et de recyclage et en développant de nouvelles techniques de collecte et de tri des déchets valorisables.

La province Sud s'engage également dans une politique active de maîtrise des impacts liés à l'activité humaine sur l'environnement, en développant le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement, en encourageant la limitation et la compensation des émissions de gaz à effet de serre, en poursuivant les efforts engagés en matière de sensibilisation des populations et en promouvant les modes d'agriculture raisonnée.

CONSERVER LES ÉCOSYSTÈMES ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La conservation des écosystèmes et de la biodiversité passe par une politique de soutien aux associations de gestion locales et à l'harmonisation de leurs initiatives. Les aires protégées devront faire l'objet d'un plan de gestion pour assurer un suivi des activités qui y sont organisées.

VALORISER LES ESPACES NATURELS

La province Sud développera son action en matière de sensibilisation à la préservation des écosystèmes et des espèces endémiques emblématiques ainsi qu'en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

PROTÉGER ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT

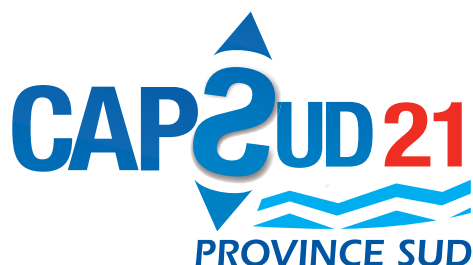
AMÉLIORER NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE			CONSERVER LES ÉCOSYSTÈMES ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ			DÉVELOPPER DURABLEMENT ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ	VALORISER LES ESPACES NATURELS	
DÉVELOPPER LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS	MAÎTRISER LES IMPACTS DE L'ACTIVITÉ SUR NOTRE ENVIRONNEMENT	VALORISER LES RESSOURCES EN EAU ET LEUR TRAITEMENT	HARMONISER ET COORDONNER LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES	PROTÉGER LES ESPÈCES ENDÉMIQUES, RARES OU MENACÉES	FAVORISER LE CARACTÈRE DURABLE DES PRÉLÈVEMENTS DES RESSOURCES	RENDRE ACCESSIBLE ET AMÉNAGER LES ESPACES NATURELS	RENDRE ACCESSIBLE ET AMÉNAGER LE LITTORAL, LE LAGON ET LES ÎLOTS	RENDRE ACCESSIBLE ET AMÉNAGER LES ESPACES TERRESTRES

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- VALORISER LES ESPACES NATURELS ET CONSERVER LA BIODIVERSITÉ
(AMÉLIORER LE CONTRÔLE ET LA VALORISATION DES AIRES PROTÉGÉES : GARDES NATURES, PLANS DE GESTION...)
(CRÉATION D'UNE ANTENNE À L'ÎLE DES PINS, INSCRIPTION DE LA PLAINE DES LAC À LA CONVENTION RAMSAR...)
- RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE
(CENTRE DE TRI DES DÉCHETS, ORGANISER LE RÉSEAU DES INFRASTRUCTURES DE COLLECTE SÉLECTIVE, RECYCLERIES, PLATEFORME DE COMPOSTAGE EXPÉRIMENTALE...)
(PROGRAMME DE CONTRÔLE DES ICPE*, COMITÉS LOCAUX D'INFORMATION, SOUTIEN À L'AGRICULTURE RAISONNÉE : BIOFABRIQUE, LABELS...)

*Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



CONSTRUIRE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

AFFIRMER LE RÔLE ÉDUCATIF DE LA FAMILLE

L'implication de la famille est déterminante dans la réussite éducative de l'élève. C'est pour cette raison que la province Sud ambitionne de renforcer le rôle des parents dans le dispositif éducatif en créant des espaces de rencontre et en développant les réseaux entre la famille et l'école, par la mise en place d'une école de la parentalité et des espaces de rencontre dans chaque collège. Renforcer le rôle éducatif des parents, c'est aussi leur permettre de participer au développement culturel de leurs enfants en facilitant l'accès en famille aux loisirs ou aux établissements culturels.

ENCOURAGER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Encourager la réussite scolaire c'est valoriser par l'exemplarité les jeunes qui réussissent. La province Sud développera les encouragements, les bourses et les prix pour les bacheliers titulaires d'une mention, ceux qui entrent dans les grandes écoles ou encore ceux qui s'engagent dans une thèse dont le sujet présente un intérêt particulier pour la Nouvelle-Calédonie.

Encourager la réussite scolaire c'est aussi offrir aux élèves de meilleures conditions de réussite, en améliorant l'orientation et l'accompagnement des étudiants, en améliorant les conditions d'études pour les élèves méritants en difficulté par la création d'internats d'excellence, ou encore en construisant des collèges et en équipant les écoles des derniers outils pédagogiques innovants comme les tableaux numériques interactifs.

La province Sud mettra tout en œuvre pour limiter l'échec scolaire et l'absentéisme à l'école à travers un plan « halte au décrochage scolaire » visant à mieux accompagner les élèves en difficulté dans leur scolarité. Le réseau d'écoles prioritaires sera soutenu en développant leurs moyens, l'accompagnement de leurs projets innovants et un meilleur encadrement par des maîtres surnuméraires.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

CONSTRUIRE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

AFFIRMER LE RÔLE ÉDUCATIF DE LA FAMILLE

ENCOURAGER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

RENFORCER LA PLACE DES PARENTS
DANS LE DISPOSITIF ÉDUCATIF

AMÉLIORER
LES CONDITIONS D'ÉDUCATION

PROMOUVOIR
LE PROJET ÉDUCATIF PROVINCIAL

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- CRÉER DES ESPACES DE RENCONTRE ENTRE ÉCOLE ET FAMILLE
(DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE PARENTALITÉ)
- OFFRIR AUX ÉLÈVES LES MEILLEURES CONDITIONS DE RÉUSSITE
(COLLÈGES NUMÉRIQUES, INTERNATS D'EXCELLENCE, ÉCOLES PRIORITAIRES, ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS...)
- DIVERSIFIER LES APPRENTISSAGES
(DÉVELOPPER LES CLASSES THÉMATIQUES : MER, NATURE, VALORISATION DU PATRIMOINE...)

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

FAVORISER L'INSERTION

L'insertion des personnes les plus fragiles reste une priorité de la collectivité en leur permettant notamment d'accéder à un logement et de le conserver. Pour ceux qui sont sortis prématurément du système scolaire, la province Sud envisage de mettre en œuvre une école de la deuxième chance afin de leur donner les apprentissages et les conduites non acquis nécessaires à leur insertion dans la société.

OPTIMISER L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

La province Sud souhaite à travers cet objectif, repenser l'accès aux soins et aux aides sociales en élaborant un schéma provincial de l'action sociale, en améliorant l'accueil sanitaire et social des publics les plus vulnérables et en développant les auxiliaires de santé en tribus.

RENFORCER LA PRÉVENTION

Les actions de prévention et la lutte contre les conduites addictives restent une priorité affirmée de la province Sud qui se dotera d'un schéma de prévention de la violence, d'un dispositif de prévention mobile au bénéfice des scolaires, et qui poursuivra les efforts engagés en matière de sensibilisation des publics à risque.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ

FAVORISER L'INSERTION

OPTIMISER L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

RENFORCER LA PRÉVENTION

METTRE EN PLACE
DE NOUVEAUX
DISPOSITIFS
D'INSERTION

AMÉLIORER
LES DISPOSITIFS
D'INSERTION SOCIALE

PRENDRE SOIN
DES PUBLICS
VULNÉRABLES

ORGANISER L'ACCÈS
AUX SOINS

AMÉLIORER
LES DISPOSITIFS
DE L'ORGANISATION
MÉDICO-SOCIALE

LUTTER CONTRE
TOUTES LES FORMES
DE VIOLENCE

PRÉVENIR
LES CONDUITES
À RISQUE

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- REDYNAMISER LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE
(ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE, « CARTE SENIORS », DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT...)
- ÉLABORER UN SCHÉMA PROVINCIAL DE L'ORGANISATION MÉDICO-SOCIALE
(PLAN AUTISME, FOYERS POUR PERSONNES ÂGÉES, FOYERS DE L'ENFANCE ET FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS...)
- LUTTER CONTRE LA VIOLENCE ET LES CONDUITES ADDICTIVES
- METTRE EN PLACE UN PLAN DE PRÉVENTION « SANTÉ À L'ÉCOLE »

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS CULTURELLES

La province sud encouragera le développement des pratiques culturelles en finançant notamment le projet d'école d'art visant à former les professionnels aux nouvelles techniques audio-visuelles et numériques, ou en soutenant financièrement ceux qui souhaitent embrasser une carrière d'enseignant artistique. La création et la promotion seront également soutenue tout comme la diversification de l'offre culturelle et artistique.

ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES

La province Sud améliorera les conditions de pratique des activités sportives par la réalisation d'équipements de proximité en tribus, dans les collèges ou dans les villages de l'intérieur. La pratique du sport sera également soutenue par la mise en place d'un centre d'initiation et d'animation sportive et d'un passeport « 4 sports par an ». La collectivité provinciale souhaite encourager l'émergence de nouvelles pratiques et soutenir par ses aménagements ou ses dispositifs de soutien, la pratique des activités physiques de pleine nature.

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE

La province Sud souhaite soutenir la conservation et sauvegarder les patrimoines bâtis, vernaculaires, immatériels et valoriser les sites historiques et archéologiques d'intérêt majeur.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS CULTURELLES

ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET DE LOISIRS

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE

DÉVELOPPER
LES PRATIQUES
ARTISTIQUES

DIVERSIFIER
L'OFFRE CULTURELLE

AMÉLIORER
LES CONDITIONS D'ACCÈS
À LA PRATIQUE SPORTIVE

DIVERSIFIER
L'OFFRE SPORTIVE
ET DE LOISIR

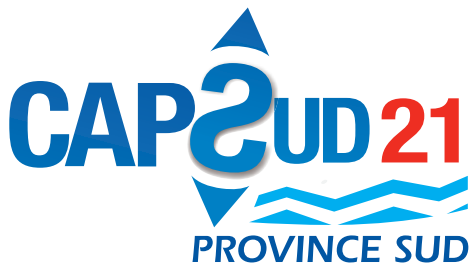
CONSERVER
ET SAUVEGARDER
LES PATRIMOINES

VALORISER
LE PATRIMOINE
ARCHÉOLOGIQUE
ET HISTORIQUE

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- FAVORISER LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE
- SOUTENIR LES PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES
- ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS PROVINCIAUX MAJEURS
- DÉVELOPPER DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ
- DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET DE DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX SPORTS (PISTES VTT, SENTIERS DE RANDONNÉES, ESCALADE...)
- VALORISER NOTRE PATRIMOINE ET SOUTENIR LES ACTEURS OEUVRANT DANS CE SECTEUR

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



VALORISER L'ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le mouvement associatif est le creuset de l'engagement de la société civile calédonienne. Pour autant, le mouvement associatif n'échappe pas à la crise des vocations qui limite le renouvellement des bonnes volontés et le développement de l'action associative. La province Sud réaffirme donc son soutien envers le mouvement associatif en l'accompagnant et en favorisant sa structuration. Ainsi une charte d'accompagnement devrait formaliser les règles d'intervention de la collectivité provinciale et les devoirs de chacun dans cette forme de collaboration.

SUSCITER L'ENGAGEMENT CIVIQUE

La province Sud entend bien encourager les Calédoniens à s'engager dans la société civile en développant des outils incitatifs comme la carte jeunes ou le service civique ou encore en renforçant le rôle consultatif du conseil provincial des jeunes.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

VALORISER L'ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

SUSCITER L'ENGAGEMENT CIVIQUE

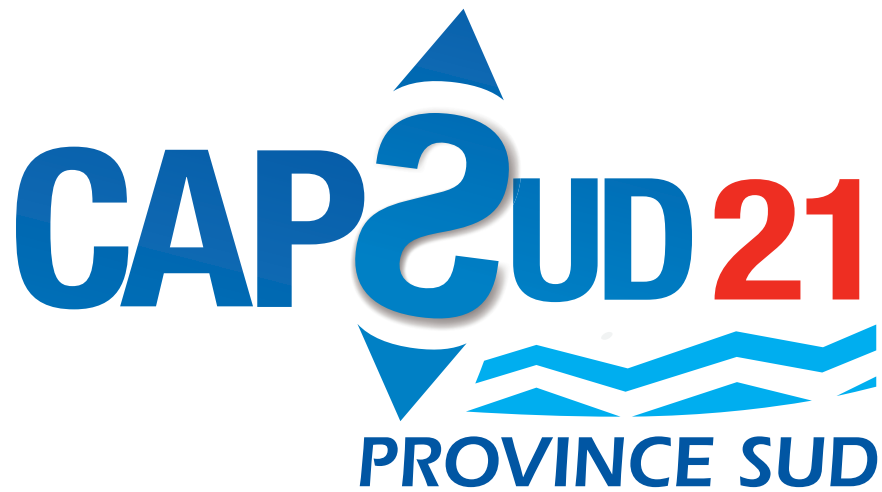
ENCOURAGER LA STRUCTURATION DU MONDE ASSOCIATIF

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- ORGANISER UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL AVEC LE TISSU ASSOCIATIF
- OFFRIR AUX JEUNES DES ESPACES D'ENGAGEMENT CIVIQUE
(SERVICE CIVIQUE, CONSEIL PROVINCIAL DES JEUNES, CARTE JEUNES...)

CAP SUD 21, le Cap à suivre !



CAP SUD 21, le Cap à suivre !